

MOUVEMENT

ACTES



Avec la participation financière de :



THÈME

- ▶ Droit de vote des femmes

ÉLÉMENTS DE CULTURE

- ▶ Le droit de vote des femmes au Québec (1940)
- ▶ Monument Hommage aux femmes en politique

RÉSUMÉ DE LA MISE EN SITUATION

Les démarches pour atteindre plus d'**égalité entre les femmes et les hommes** sur le plan politique au Québec, plus précisément celles pour l'**obtention du droit de vote des femmes (1940)**, sont historiquement importantes pour la démocratie québécoise. Elles ouvrent la porte à des discussions autour de l'**argumentation** au service du **bien commun**, comme dans le cas des débats entourant le suffrage féminin. Un monument soulignant l'implication des femmes en politique a d'ailleurs été érigé en 2012 près du parlement de Québec, il s'intitule Hommage aux femmes en politique, et met en relief des femmes d'action déterminées et persévérantes qui ont contribué à l'avancement de notre société québécoise.

FICHE PÉDAGOGIQUE

Débat pour le changement : le droit de vote des femmes

Français
2^e cycle du secondaire (5^e secondaire)



COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES ET NOTIONS VISÉES

Pour la compétence **Communiquer oralement**, il est proposé de travailler la prise de parole dans le cadre d'un **débat**. La **préparation** et la **participation** au débat offrent la possibilité aux élèves de mettre en pratique différents apprentissages liés au **genre argumentatif**. Le **retour après le débat** permettra de discuter avec les élèves de **leurs constats** sur l'efficacité de leur stratégie argumentative (basée sur la réfutation ou sur l'explication argumentative).

EXEMPLE DE PRODUCTION FINALE

Il est proposé d'inviter les élèves à expérimenter, lors d'un vrai débat (peu importe le sujet), leurs hypothèses sur les meilleures pratiques à mettre en œuvre pour rallier leurs adversaires à leur cause.

Préparation au débat

Les élèves planifient leurs interventions en fonction de la situation de communication et de la stratégie qu'ils jugent la plus efficace (réfutation ou explication argumentative). Il est recommandé d'effectuer les recherches complémentaires nécessaires pour documenter le sujet controversé et pour élaborer les arguments. Certaines contraintes peuvent être imposées afin de tester le plus grand nombre de stratégies. Vous trouverez des **exemples de contraintes** et des **idées de sujets de débat liés au thème** dans la section [Documentation](#).

ADAPTER LA MISE EN CONTEXTE* D'UNE SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (SAE) À L'AIDE DE CE TEXTE

* Voir le document *Fiche de l'élève* pour une version imprimable.

À la fin du 19^e siècle, les premiers mouvements en faveur du droit de vote pour les femmes au Québec et au Canada s'instaurent pour permettre aux femmes d'obtenir ce droit fondamental¹. Première victoire! Le 24 mai 1918, les femmes du Québec et du Canada obtiennent le droit de vote aux élections fédérales. Par la suite, de 1916 à 1922, les femmes obtiennent le droit de vote dans toutes les provinces canadiennes, mais une seule fait exception. En effet, le Québec est la dernière province canadienne à adopter un projet de loi accordant le droit de vote aux femmes, par une majorité de 67 voix contre 9, le 18 avril 1940.

¹ Les femmes propriétaires avaient déjà pu voter avant que le gouvernement ne l'interdise formellement en 1849 (Élections Québec, c2022).

Qu'est-ce qui explique ce retard? Rappelons qu'au début du mouvement au Québec, le clergé, les politiciens, les journalistes, la majorité des femmes – bref, la société en général – ne souscrivaient pas à l'idée que les Québécoises deviennent des citoyennes à part entière. Le parcours vers le suffrage féminin a été long et difficile. En 1922, à la demande du Comité provincial pour le suffrage féminin, le député libéral Henry Miles dépose un premier projet de loi sur le suffrage féminin, sans succès. Dès lors, chaque année, un député favorable au suffrage féminin dépose un projet de loi à l'Assemblée législative. Ces projets sont continuellement rejetés. En fin de compte, avant d'obtenir le droit de vote, les Québécoises auront dû tenter leur chance au Parlement pas moins de 13 fois.

Vous l'aurez compris, la solidarité entre les femmes, appuyées d'alliés masculins sensibles à leurs revendications, a été essentielle pour mener et gagner cette longue lutte pour l'égalité. Au sein du mouvement féministe québécois menant au suffrage féminin, des femmes comme Marie Lacoste-Gérin-Lajoie, Idola Saint-Jean et Thérèse Casgrain se démarquent. Ce sont elles, en compagnie de Marie-Claire Kirkland, première femme députée en 1961, que nous reconnaissions dans la sculpture de bronze de l'artiste Jules Lasalle intitulée *Hommage aux femmes en politique*. Ces femmes nous rappellent l'importance de la solidarité dans la résolution des injustices pour une démocratie dans laquelle la citoyenneté n'est pas octroyée selon un genre... Leurs bras ouverts, tournés vers l'avenir, rappellent aussi que la lutte vers l'égalité n'est pas terminée et qu'après elles, d'autres suivront... « Dans un esprit de dialogue et de collaboration, elles invitent les générations futures à poursuivre leur œuvre » (Commission de la capitale nationale, c2022).

AU BESOIN, AJUSTER CETTE PARTIE DU TEXTE SELON LES COMPÉTENCES ET LES NOTIONS VISÉES

Comment entretenir ce dialogue de nos jours? Tenter d'imaginer les **débats** d'autrefois nous permet de **réfléchir à la meilleure façon de défendre des idées... lorsque c'est pour le bien de toute la collectivité**. C'est ce que vous devrez faire en classe : lorsque vous aurez trouvé un sujet controversé sur lequel vous souhaitez débattre, il vous faudra planifier votre stratégie argumentative en fonction des hypothèses avancées sur la meilleure façon de débattre pour rallier son adversaire à sa cause. Vous devrez ensuite tester vos choix afin d'en évaluer leur efficacité. Il est même possible que vous ayez à respecter certaines contraintes... comme l'emploi exclusif d'arguments fondés sur des croyances ou le recours exclusif à un seul procédé argumentatif.

AJUSTER LES QUESTIONS POUR LANCER LA DISCUSSION AVEC VOS ÉLÈVES

Lors de la mise en situation

- ▶ Que connaissez-vous du suffrage féminin au Québec, au Canada? (Élément de culture)
- ▶ D'après vous, quelles caractéristiques (forces, habiletés) les militantes et militants pour les droits des femmes avaient pour réussir à rallier à leur cause suffisamment de députés? Selon vous, quelle stratégie a le mieux servi la cause et a permis l'adhésion au mouvement de plusieurs alliés? (Thème)
- ▶ Pour bien préparer un débat, de quoi doit-on tenir compte? Comment vous y prendriez-vous pour que le public vous proclame gagnant du débat? OU Comment vous y prendriez-vous pour réussir à rallier vos adversaires à votre cause? (Tâche)

Lors du retour réflexif

- ▶ Dorénavant, si vous souhaitez rallier quelqu'un à votre cause, quels apprentissages tirez-vous du débat que nous avons vécu? Quelles conclusions peut-on tirer? Est-ce que toutes les façons de convaincre se valent? Peut-on convaincre en un seul débat? (Tâche)
- ▶ Quelle place les femmes occupent-elles en politique de nos jours? Qui pourrait-on ajouter dans le monument Hommage aux femmes en politique? (Élément de culture)
- ▶ Quels sont les enjeux actuels pour une plus grande implication des femmes dans les lieux décisionnels (sphère politique, conseil d'administration, etc.)? (Thème)

DOCUMENTATION

CONTENU

1. Liens avec la progression des apprentissages

2. Informations pertinentes et liens intéressants

- ▶ Suggestions de sujets de débat ou de discussion
- ▶ Exemples de contraintes à respecter pendant le débat
- ▶ Militer pour ses droits : ça passe par la maîtrise de la langue!
- ▶ Les arguments contre le sufrage féminin
- ▶ Convaincre le futur premier ministre (et le clergé)
- ▶ La place des femmes en politique : de 1940 à aujourd'hui

3. Bibliographie

1. LIENS AVEC LA PROGRESSION DES APPRENTISSAGES

NOTIONS TOUCHÉES

Communiquer oralement

- ▶ Écoute et **production d'un débat** (p. 22).
- ▶ Organisation d'un **genre argumentatif** : introduire le sujet de la controverse, présenter une thèse, développer une stratégie argumentative appropriée à la situation de communication (A. basée sur la réfutation ou B. basée sur l'explication argumentative), élaborer des arguments, présenter une conclusion. (p. 24).

2. INFORMATIONS PERTINENTES ET LIENS INTÉRESSANTS

SUGGESTIONS DE SUJETS DE DÉBAT OU DE DISCUSSION

- ▶ S'impliquer en politique, est-ce vraiment accessible à toutes et à tous de nos jours? Quels freins subsistent à l'engagement politique, en particulier chez les femmes?
- ▶ Le but d'un débat, est-ce de gagner à tout prix? Sort-on toujours gagnant lorsque nous remportons un débat? Gagner un débat, est-ce nécessairement positif?

EXEMPLES DE CONTRAINTES À RESPECTER PENDANT LE DÉBAT

- ▶ Tout faire pour ne pas tenir compte des caractéristiques du destinataire.
- ▶ N'utiliser qu'un seul procédé de réfutation (pousser un raisonnement à l'absurde, concéder pour mieux affirmer sa thèse, déclarer la thèse adverse comme dépassée, etc.).
- ▶ Élaborer des arguments qui n'ont comme fondement que des croyances, des expériences personnelles et des valeurs.
- ▶ Élaborer des arguments qui ont comme fondement seulement des faits vérifiables (avec des sources) et des vérités scientifiques.

MILITER POUR SES DROITS : ÇA PASSE PAR LA MAÎTRISE DE LA LANGUE!

Nécessairement, un changement vers une démocratie inclusive est le fruit de nombreux échanges et de **débats**. L'adoption du projet de loi pour le suffrage féminin, en avril 1940, n'aurait pas vu le jour sans la maîtrise de bonnes habiletés langagières en argumentation : solidarité, rigueur... et fine connaissance des adversaires.

Comment **Marie Lacoste-Guérin-Lajoie**, en 1923, parvient-elle à rassembler une délégation de 400 militantes qui se rend à Québec pour demander le droit de vote et d'éligibilité des femmes?

Comment **Idola Saint-Jean** s'y est-elle prise pour déposer une pétition de 10 000 signatures en faveur du droit de vote des femmes, en 1932?

Comment, lors du congrès du Parti libéral en juin 1938, Ernest Lapointe, ministre fédéral de la Justice, et **Thérèse Casgrain** parviennent-ils à gagner l'appui unanime des militants libéraux, y compris celui du chef du parti Adélard Godbout, en faveur du droit de vote des femmes?

Comment Adélard Godbout, une fois élu premier ministre, a-t-il réussi à honorer la mise en œuvre du suffrage féminin tel qu'annoncé dans le programme électoral de son parti et à clouer le bec du clergé?



La réponse à ces quatre questions? C'est que ces personnes maîtrisaient l'art d'argumenter, autant à l'écrit qu'à l'oral et qu'elles ont su se trouver des alliées et alliés. Sans la solidarité, la démocratie n'aurait pas le visage que nous lui connaissons.

LES ARGUMENTS CONTRE LE SUFFRAGE FÉMININ

Les arguments contre le droit de vote portent essentiellement sur la place des femmes au foyer et sur leur rôle de gardienne de la race canadienne-française. Les propos suivants traduisent bien les obstacles et les préjugés auxquels sont confrontées les suffragettes :

« L'entrée des femmes dans la politique, même par le seul suffrage, serait pour notre province un malheur. Rien ne le justifie, ni le droit naturel, ni l'intérêt social; les autorités romaines approuvent nos vues qui sont celles de tout notre épiscopat. » – Cardinal Bégin (Darsigny, 1990 ; 23)

« Advenant l'adoption de ce bill, la femme ressemblerait à un astre sorti de son orbite. » – L.-A. Giroux, conseiller législatif (extrait des débats du 25 avril 1940 à l'Assemblée législative, dans *Élections Québec*, s. d.)

« [...] les Canadiennes françaises risquent de devenir des femmes publiques [...] de véritables femmes-hommes, des hybrides qui détruiraient la femme-mère et la femme-femme ». – Henri Bourassa, fondateur du quotidien *Le Devoir* (Darsigny, 1990 ; 20)

En mars 1940, un communiqué du cardinal Villeneuve (*Le Devoir*, 1940), chef-d'œuvre de synthèse, résume en quelques lignes tout l'argumentaire déployé depuis des décennies par les opposants au suffrage féminin :

Nous ne sommes pas favorables au suffrage politique féminin :

1. Parce qu'il va à l'encontre de l'unité et de la hiérarchie familiale.
2. Parce que son exercice expose la femme à toutes les passions et les aventures de l'électoralisme.
3. Parce que, en fait, il nous apparaît que la très grande majorité des femmes de la province ne le désire pas.
4. Parce que les réformes sociales, économiques, hygiéniques, etc., que l'on avance pour préconiser le droit de suffrage chez les femmes, peuvent être aussi bien obtenues grâce à l'influence des organisations féminines, en marge de la politique.

Nous croyons exprimer ici le sentiment commun des évêques de la province.

– J.-M. Rodrigue cardinal Villeneuve, O.M.I. Archevêque de Québec

CONVAINCRE LE FUTUR PREMIER MINISTRE (ET LE CLERGÉ)

Juin 1938, 40 femmes participent au congrès du Parti libéral. Derrière cette première, Thérèse Casgrain, celle qui a convaincu Adélard Godbout de les accueillir. Durant le congrès, Ernest Lapointe, ministre fédéral de la Justice, et Thérèse Casgrain parviennent à gagner l'appui unanime des militants libéraux en faveur du droit de vote des femmes et obtiennent l'adhésion du chef du parti, **Adélard Godbout**, d'abord opposé à cette mesure. Le suffrage féminin est donc inscrit comme mesure dans le programme électoral.

Après la victoire de Godbout en 1939, comme promis, un projet de loi sur le suffrage féminin est présenté en Chambre. Le clergé s'y oppose encore une fois farouchement, notamment en faisant campagne contre le projet de loi. En réaction, le premier ministre Godbout aurait informé le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve qu'il démissionnerait de son poste si le clergé ne cessait pas son opposition. Il lui aurait également laissé entendre que son successeur serait **Télesphore-Damien Bouchard**, un anticlérical notoire.

Ce stratagème aurait mis fin à la campagne menée par l'Église :

« Comme par enchantement, les objections violentes soulevées contre le projet de loi disparurent des pages de nos journaux. » – Thérèse Casgrain

LA PLACE DES FEMMES EN POLITIQUE : DE 1940 À AUJOURD'HUI

Dates importantes

1944	Les femmes votent pour la première fois aux élections de 1944. Aucune n'ose cependant se présenter comme candidate.
1954	Elsie May Gibbons devient la première mairesse au Québec. Elle est élue dans la municipalité de Portage-du-Fort. Elle restera en poste 10 ans.
1961	Marie-Claire Kirkland-Casgrain, première femme élue et première femme à être nommée ministre (1962). Elle fait avancer la cause des femmes en présentant, en 1964, un projet de loi qui met fin à l'incapacité juridique des femmes mariées. Au palier municipal, les femmes obtiennent progressivement le droit de vote entre 1968 et 1974, selon les villes et les municipalités. Les femmes autochtones qui vivent sur les réserves ont le droit de vote au Québec depuis 1969.
2012	Pauline Marois est la première femme élue comme première ministre.
2018	Lors des élections générales provinciales de 2018, le Québec atteint deux nouveaux records en matière de représentation politique des femmes. D'abord, un grand nombre de femmes se présentent comme candidates : 375 sur 940. Elles représentent donc 40 % des personnes candidates à ces élections. Le nombre de femmes élues à l'Assemblée nationale fait également un bond important : 53 femmes sont élues. Elles représentent 42 % des députées et députés.

Pour en savoir plus

Sur le monument Hommage aux femmes en politique

- ▶ Présentation de l'artiste (Jules Lasalle) et de sa démarche artistique
- ▶ Assemblée nationale – Pourquoi un monument aux femmes?

Sur l'histoire du droit de vote des femmes aux Québec

- ▶ Assemblée nationale – Vers le suffrage féminin au Québec
- ▶ Élections Québec – Histoire du droit de vote et d'éligibilité des Québécoises
- ▶ Fondation Lionel-Groulx – L'adoption du droit de vote des femmes
- ▶ Réseau québécois en études féministes (RéQEF) – Ligne du temps de l'histoire des femmes au Québec

BIBLIOGRAPHIE

- ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC [s. d.]. *Vers le suffrage féminin au Québec*. Par ici la démocratie, [En ligne]. [paricilademocratie.com/approfondir/femmes-societe-et-politique/874-vers-le-suffrage-feminin-au-quebec#fragment3954] (Consulté le 13 avril 2022).
- ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC [s. d.]. *Pourquoi un monument aux femmes?*. Par ici la démocratie, [En ligne]. [paricilademocratie.com/approfondir/femmes-societe-et-politique/955-----pourquoi-un-monument-aux-femmes-#fragment4799] (Consulté le 13 avril 2022).
- BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALE DU QUÉBEC [s. d.]. *La ligne du temps du Québec*, [En ligne]. [numerique.banq.qc.ca/ligne-du-temps?eventid=779] (Consulté le 13 avril 2022).
- COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE (c2022). *Commémorations*, [En ligne]. [capitale.gouv.qc.ca/nos-projets/monuments/monument-en-hommage-aux-femmes-en-politique] (Consulté le 13 avril 2022).
- DARSIGNY, M. (1990). « Les femmes à l'isoloir : la lutte pour le droit de vote ». *Cap-aux-Diamants*, n° 21, p. 19–21. Également disponible en ligne : erudit.org/fr/revues/cd/1990-n21-cd1040271/7590ac/.
- ÉLECTIONS QUÉBEC (c2022). *Histoire du droit de vote et d'éligibilité des femmes au Québec*, [En ligne]. [electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/vote/droit-de-vote-des-quebecoises.php] (Consulté le 13 avril 2022).
- FONDATION LIONEL-GROULX (2013). *Le 18 avril 1940*, [En ligne]. [fondationlionelgroulx.org/Le-18-avril-1940-L-adoption-du.html] (Consulté le 13 avril 2022).
- Le Devoir (1940). « S. E. le cardinal Villeneuve se prononce contre le vote des femmes aux élections provinciales », *Le Devoir*, vol 31, n° 52 (2 mars), p. 1. Également disponible en ligne : numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2803918.
- QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (c2013). *Obtention du droit de vote et d'éligibilité pour les femmes québécoises*, Répertoire du patrimoine culturel du Québec, [En ligne]. [patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=26964&type=pge] (Consulté le 13 avril 2022).
- RÉSEAU QUÉBÉCOIS EN ÉTUDES FÉMINISTES [s. d.]. *Ligne du temps de l'histoire des femmes au Québec*, [En ligne]. [[histoiredesfemmes.quebec/linedutemps.html#362](http://histoiredesfemmes.quebec/lignedutemps.html#362)] (Consulté le 13 avril 2022)